

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS**

**Société Industrielle des Textiles  
-SITEX-**

Siège social : Avenue, Habib Bourguiba – Ksar Hellal-

La Société Industrielle des Textiles –SITEX- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 juin 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z.KPMG Tunisie ) et Mr Adel MADHI (cabinet Adel MADHI).

<b>BILAN AU 31 DECEMBRE 2009</b> ( en milliers de dinars )
---

		<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>ACTIF NON COURANTS</b>		<b>47.914</b>	<b>53.590</b>
Immobilisations incorporelles brutes		1.319	1.319
Moins : Amortissements		<b>(1.013)</b>	(990)
<b>Immobilisation incorporelles nettes</b>		<b>306</b>	<b>329</b>
Immobilisations corporelles brutes	Note 1	162.961	168.272
Moins : Amortissements		(116.097)	115.511
<b>Immobilisation corporelles nettes</b>		<b>46.864</b>	<b>52.761</b>
Immobilisation financières brutes		770	855
Moins : Provisions		(26)	26
<b>Immobilisation financières nettes</b>		<b>744</b>	
			<b>829</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>34.172</b>	<b>42.855</b>
Stocks bruts	Note 2	24.209	
Moins : Provisions		(4.861)	30.344
<b>Stocks nets</b>		<b>19.348</b>	4.828
			<b>25.516</b>
Clients et comptes rattachés	Note 3	5.847	
Moins : Provisions		(547)	11.219
<b>Clients et comptes rattachés net des provisions</b>		<b>5.300</b>	526
			<b>10.693</b>
Autre actifs courants	Note 4	3.237	
Placements et autres actifs financières		172	3.526
Liquidités et équivalent de liquidités		6.115	259
			2.861
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>82.086</b>	<b>96.445</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>52.548</b>	<b>56.308</b>
Capital social		23.063	23.063
Réserve	Note 5	41.542	41.576
Subventions d'équipements	Note 6	1.092	1.193
Résultats reportés		(9.524)	0
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>56.173</b>	<b>65.832</b>

---

<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>(3.625)</b>	<b>(9.524)</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>9.639</b>	<b>14.491</b>
Emprunts et dettes assimilées	Note 7	8.480	12.567
Provisions non courantes	Note 8	1.159	1.924
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>19.899</b>	<b>25.646</b>
Fournisseurs et compte rattachés		2.377	1.957
Autres passifs courants		2.592	1.640
Concours bancaires et autres passifs financiers	Note 9	14.930	22.049
<b>TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>82.086</b>	<b>96.445</b>

---

---

<b>ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009</b> <b>( en milliers de dinars )(**)</b>
---

		<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Revenus</b>	Note 10	<b>44.713</b>	<b>46.166</b>
<b>Coût des ventes</b>	Note 11	<b>(37.330)</b>	<b>(44.045)</b>
 <b>Marge brut</b>		 <b>7.383</b>	 <b>2.111</b>
Autres produits d'exploitation		57	234
Frais de distribution		(388)	(343)
Frais d'administration		(3.361)	(3.751)
Sous-activité		(5.853)	(6.669)
Autres charges d'exploitation	Note 12	<b>(1.673)</b>	(614)
 <b>Résultat d'exploitation</b>		 <b>(3.835)</b>	 <b>(9.032)</b>
Charges financières		(1.380)	(2.219)
Produits financiers		0	4
Produits de placement		38	119
Autres gains ordinaires	Note 13	4.359	5.257
Autres pertes ordinaires	Note 14	<b>(2.803)</b>	(3.647)
 <b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		 <b>(3.621)</b>	 <b>(9.518)</b>
Impôt sur les bénéfices		(4)	(6)
 <b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		 <b>(3.625)</b>	 <b>(9.524)</b>
 <b>Résultat de l'exercice</b>		 <b>(3.625)</b>	 <b>(9.524)</b>

(\*\*) Les chiffres entre parenthèses indiquent des pertes ou des valeurs à déduire

<b>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</b> <b>( en milliers de dinars )(***)</b>
--

	2009	2008
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	51.545	56.181
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(37.254)	(53.444)
Encaissements –Etat-	0	1.392
Décaissements –Etat-	(1.500)	(2.492)
Intérêts payés	(583)	(951)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>12.208</b>	<b>686</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1.143)	(2.738)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	548	324
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(595)</b>	<b>(2.414)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Dividendes et autres distributions	(61)	(1.445)
Encaissements provenant des emprunts	0	3.926
Encaissements provenant des crédits de gestion	13.200	12.000
Remboursements d'emprunts	(4.256)	(6.193)
Remboursements crédits de gestion	(16.800)	(7.200)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(7.917)</b>	<b>1.088</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>2</b>	<b>14</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>3.698</b>	<b>(626)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>2.323</b>	<b>2.949</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>6.021</b>	<b>2.323</b>

(\*\*\*)Les chiffres entre parenthèses indiquent des montants à déduire

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### A- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPABLES

Les états financiers de la SITEX sont élaborés conformément aux dispositions de la loi relative au Système Comptable des Entreprises << SCE 1997>>. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### 1 – Immobilisations corporelles

Conformément aux dispositions de la politique comptable de la SITEX, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'origine et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 10 et 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 et 10 ans
- Agencements et installations divers : 10 ans

#### 2 – Stocks

Les stocks de matières et produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours de fabrication sont valorisés aux coûts de production de l'année.

Le coût des produits finis et des encours comprend le prix de revient moyen des matières consommées, la main d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

#### 3 – Provisions pour dépréciation des stocks

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisables depuis plus de cinq années font l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient.

## **4 – Provisions non courante**

**4.1 – Provisions pour litiges et contentieux :** les litiges, avec les administrations fiscale, sociale ainsi qu'avec des tiers, non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet de provisions pour litiges et contentieux.

**4.2 - Provision pour fonds de prime de fin de carrière :** cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale à accorder au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

## **5 – Produits d'exploitation**

Les produits de la vente de tissus, d'articles confectionnés, de produits semi-ouvrés, de coupons ainsi que les produits de transports de marchandises sont évalués à la juste valeur des contreparties de liquidité reçues et à recevoir.

## **6 – Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sont passés en frais généraux et supportés dans l'exercice.

## **7- Opérations libellées en monnaie étrangères**

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de change observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

## **8 – Sous-activité**

Il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration, non imputés au coût de production.

Pour la détermination de la capacité normale de production, il a été convenu de prendre la moyenne de la production des cinq dernières années.

## 9 – Etat de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers, renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissements. Pour l'établissement de cet état, la SITEX a utilisé la méthode de référence préconisée par le SCE 1997.

## B – NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

### Note 1 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 46,864 millions de dinars au 31 décembre 2009 contre 52,432 million au 31 décembre 2008.

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	166.953	165.957
Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	1.725	5.625
Valeur des immobilisations sorties au cours de l'exercice	(5.717)	(4.629)
<b>Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice</b>	<b>162.961</b>	<b>166.953</b>
Amortissements au début de l'exercice	114.521	109.705
Dotations de l'exercice	6.976	6.664
Amortissements des sorties au cours de l'exercice	(5.400)	(1.848)
<b>Amortissements à la clôture de l'exercice</b>	<b>116.097</b>	<b>114.521</b>
<b>Valeur nette des immobilisations à la clôture de l'exercice</b>	<b>46.864</b>	<b>52.432</b>
Dont terrains à Sousse et à Ksar Hellal (surfaces : 270 775 m <sup>2</sup> )	1.557	1.557
Et constructions (surfaces couvertes : 122 014 m <sup>2</sup> )	8.313	8.437

### Note 2 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 19,348 millions de dinars à fin 2009 contre 25,516 millions de dinars au 31 décembre 2008.

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Matières premières, auxiliaires et consommables	12.463	18.761
Produits finis et encours de production	11.746	11.583
<b>Total brut des stocks</b>	<b>24.209</b>	<b>30.444</b>
<b>Provisions</b>	<b>(4.861)</b>	<b>(4.828)</b>
<b>Total net des stocks</b>	<b>19.348</b>	<b>25.516</b>

### Note 3 : Clients et comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2009 à 5,300 millions de dinars contre 10,693 millions de dinars à fin 2008.

(En milliers de dinars)

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Total clients et comptes rattachés	5.847	11.219
Provisions pour créances douteuses	(547)	(526)
<b>Total net des clients et comptes rattachés</b>	<b>5.300</b>	<b>10.693</b>

### Note 4 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 3,237 millions de dinars à fin 2009 contre 3,526 millions de dinars à fin 2008.

(En milliers de dinars)

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Fournisseurs (avances, emballage à rendre, ristournes)	2	2
Personnel	583	455
Etat impôts et taxes	2.160	2.908
Dont crédit de TVA	375	988
Débiteurs divers	400	24
Charges constatées d'avance	92	137
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>3.237</b>	<b>3.526</b>

**Note 5 : Réserves**

Les réserves s'élèvent à 41,542 millions de dinars à fin 2009 contre 41,576 millions de dinars à fin 2008.

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Total des réserves au début de l'exercice</b>	<b>41.576</b>	<b>39.488</b>
Réserve légale	0	0
Réserve pour investissements :	0	2.115
(Affectation du résultat de l'exercice précédent)		
Produits fonds social	(34)	(27)
<b>Total des réserves à la fin de l'exercice</b>	<b>41.542</b>	<b>41.576</b>

**Note 6 : Subventions d'équipements**

Les subventions d'équipements s'élèvent à 1,092 millions de dinars à fin 2009 contre 1,193 millions de dinars à fin 2008, soit un écart de 0,101 million de dinars qui correspond à la quote-part inscrite au résultat de l'exercice.

**Note 7 : Emprunts**

Les emprunts s'élèvent à 8,480 millions de dinars à fin 2009 contre 12,567 millions de dinars à fin 2008. Ces emprunts sont garantis par nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur titres fonciers.

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Emprunts en dinars (de TMM + 0,75 à TMM + 1,75)</b>	<b>13.730</b>	<b>17.087</b>
Moins échéances à moins d'un an	(5.250)	(4.520)
<b>Emprunts échéances à plus d'un an</b>	<b>8.480</b>	<b>12.567</b>

**Note 8 : Provisions non courantes**

Les provisions non courantes s'élèvent à 1,159 millions de dinars à fin 2009 contre 1,924 millions de dinars à fin 2008.

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Provision pour charges, litiges et contentieux	520	486
Provision pour restructuration	39	618
Fonds pour prime de fin de carrière	600	820
<b>Total des provisions non courantes</b>	<b>1.159</b>	<b>1.924</b>

**Note 9 : Concours bancaires et autres passifs assimilés**

Les concours bancaires s'élèvent à 14,930 millions de dinars au 31 décembre 2009 contre 22,049 millions de dinars au 31 décembre 2008.

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Echéance à moins d'un an sur emprunts non courants	5.250	4.520
Concours bancaires courants – financement de stocks	9.414	16.733
Banques (soldes débiteurs)	0	408
Intérêts courus sur emprunts non courants	126	287
Comptes de régies et avances	140	101
<b>Total concours bancaires</b>	<b>14.930</b>	<b>22.049</b>

**Note 10 : Revenus**

Les revenus de l'année 2009 s'élèvent à 44,713 millions de dinars contre 46,166 millions de dinars en 2008.

Le chiffre d'affaires global se détermine comme suit :

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Revenus	44.713	46.166
Ventes déchets	379	364
Produits financiers (agios)	11	46
<b>Chiffre d'affaires global</b>	<b>45.103</b>	<b>46.576</b>

Les ventes de déchets ont été déduites des coûts de fabrication. Les produits financiers ont été déduits des charges financières.

**Note 11 : Coût des ventes**

Le coût des ventes de l'année 2009 s'élèvent à 37,330 millions de dinars alors que celui de l'année 2008 est de 44,055 millions de dinars.

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Consommation matières	18.868	21.994
Main d'œuvre (hors sous-activité)	5.527	5.314
Frais généraux variables	7.882	9.696
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	5.726	5.303
<b>Total des frais</b>	<b>38.003</b>	<b>42.307</b>
Autres ventes (déchets)	(379)	(364)
Variation des produits en cours	(294)	2.212
<b>Coût des ventes</b>	<b>37.330</b>	<b>44.055</b>

**Note 12 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation de l'année 2009 s'élèvent à 1,673 millions de dinars contre 0,614 millions de dinars à fin 2008. Ces charges se rapportent au dégagement d'une partie du personnel par le moyen de licenciements économiques autorisés par les autorités compétentes (réunion de l'inspection générale du travail du 12 mars 2009)

**Note 13 : Autres gains ordinaires**

Les gains ordinaires de l'année 2009 s'élèvent à 4,359 millions de dinars contre 5,257 millions de dinars pour l'exercice 2008 :

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Gain de change	581	1.130
Produits nets sur cession d'immobilisations	341	292
Autres produits divers ordinaires	593	809
Reprises sur amortissements et provisions	2.844	3.026
<b>Total des gains ordinaires</b>	<b>4.359</b>	<b>5.257</b>

**Note 14 : Autres pertes ordinaires**

Les pertes ordinaires de l'année 2009 s'élèvent à 2,803 millions de dinars contre 3,647 millions de dinars pour l'année 2008 :

	(En milliers de dinars)	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Perte de change	429	1.071
Pertes sur exercices antérieurs	241	342
Provisions :	2.133	2.234
- Primes de fin de carrière	0	55
- Dépréciation des stocks	1.143	1.563
- Risques et charges	967	616
- Créances douteuses	23	0
<b>Total des pertes ordinaires</b>	<b>2.803</b>	<b>3.647</b>

**Note 15 : Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche et de développement de l'année 2008, s'élèvent à 2,179 millions de dinars, contre 3,947 millions de dinars pour l'année 2008.

**Note 16 : Engagements hors bilan**

- Les engagements donnés à fin décembre 2009 : 15,071 millions de dinars, essentiellement les sûretés consenties par la société ( voir page 24) et des cautionnements douaniers.
- Les engagements reçus à fin décembre 2009 : néant.
- Les engagements réciproques à fin décembre 2009 : 2,831 millions de dinars.

**Annexe 6****TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE**

(En milliers de dinars)

**Charges par nature**

<b>Charges par destination</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Achats consommés &amp; f. généraux</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>Amortis. &amp; provisions</b>	<b>Autres charges</b>
Coût des ventes (note 11)	38.003	26.750	5.527	4.411	1.315
Frais de distribution	388	24	264	28	72
Frais d'administration	3.361	53	1.626	275	1.407
Autres charges d'exploitation	1.673	33	1.534	0	106
Charges financières	1.380	0	0	0	1.380
Sous-activité	5.853	0	2.926	2.286	641
Autres pertes ordinaires	2.803	0	0	2.133	670
<b>Total :</b>	<b>53.461</b>	<b>26.860</b>	<b>11.877</b>	<b>9.133</b>	<b>5.591</b>

**RAPPORT GENERAL SUR  
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL  
ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du juin 2009, nous avons examiné les états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX" pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

**1 – Responsabilité du Management de la société**

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2009 font apparaître un total du bilan de **82.086** mille Dinars, un résultat net déficitaire de **3.625** mille Dinars, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **56.173** mille dinars et une trésorerie nette de **6.021** mille dinars à la fin de l'exercice ont été établis par le conseil d'administration de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

**2 – Responsabilité des Commissaires aux comptes**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptable retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

**3 - Opinion**

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la Société Industrielle des Textiles « SITEX » au 31 décembre 2009 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

**4 - Vérifications et informations spécifiques**

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par

votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

**Tunis, le 28 Avril 2010**

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**F.M.B.Z KPMG Tunisie**

*Member firm of KPMG International*

**Cabinet Adel MADHI**

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Adel MADHI

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL  
ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2009**

La convention de coopération technique et commerciale entre les sociétés SWIFT Textiles Europe Limited et SITEX date depuis le 27 Septembre 1973. Elle a été renouvelée régulièrement depuis sa signature. Le prochain renouvellement interviendra le 27 septembre 2013.

**B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- 1 La rémunération annuelle brute du président du conseil d'administration a été fixée par décision du conseil d'Administration du 9 Octobre 2008 pour un montant de 84 000 dinars.
- 2 La rémunération annuelle brute du directeur général ayant opté pour le maintien de son statut de salarié a été fixée par décision du conseil d'Administration du 9 Octobre 2008 comme suit :
  - Un salaire annuel brut de 83 170 dinars.
  - Une indemnité annuelle brute afférente à la fonction de directeur général de 42 000 dinars.

- 3 Des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 Juin 2009. Le montant global brut annuel de ladite rémunération est de 63 000 DT.
- 4 La rémunération des membres du Comité permanent d'audit tel que fixée par l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2009 est de 13 500 DT à répartir entre les membres dudit comité.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 28 avril 2010**

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**F.M.B.Z KPMG Tunisie**

*Member firm of KPMG International*

**Cabinet Adel MADHI**

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Adel MADHI